

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600022

Référence et Intitulé : LF069-2 - Le décès du bailleur ou du locataire

Durée: 2h00

Type: Classe Virtuelle

Public

Gestionnaires locatifs.

Objectifs pédagogiques

Identifier et mettre en œuvre les procédures nécessaires lors du décès du locataire ou du bailleur.

Pré-requis

Connaître le régime des baux issu de la loi du 6 juillet 1989.

Programme

- 1 Le décès du bailleur mandataire.
 - 1.1 Rappels des principes généraux d'une succession.
 - 1.2 Sort du bail.
 - 1.3 Sort du mandat.
 - 1.4 Gestion des urgences.
 - 1.5 Cas de l'absence d'héritiers.
- 2 Le décès du locataire.
 - 2.1 Principe général.
 - 2.2 Cas du logement loué vide.
 - Le défunt vivait seul.
 - Le défunt ne vivait pas seul.
 - 2.3 Cas du logement loué meublé.

TVA Intra. : FR 24 844282863 ICS : FR63ZZZ85B0FE



2.4 - Cas particulier : la mort suspecte.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Modalités et délais d'accès :

Connexion à la formation en classe virtuelle via l'espace apprenant sur la Plateforme F, le jour de la formation, 10 minutes avant l'heure du début de la session.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : info@lyadis-immobilier.com

- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet. Navigateur préconisé : Chrome.



TVA Intra. : FR 24 844282863 ICS : FR63ZZZ85B0FE